



NATURA 2000 - STANDARD DATA FORM

For Special Protection Areas (SPA),
Proposed Sites for Community Importance (pSCI),
Sites of Community Importance (SCI) and
for Special Areas of Conservation (SAC)

SITE LU0001002
SITENAME Vallée de l'Our de Ouren a Wallendorf Pont

TABLE OF CONTENTS

- [1. SITE IDENTIFICATION](#)
- [2. SITE LOCATION](#)
- [3. ECOLOGICAL INFORMATION](#)
- [4. SITE DESCRIPTION](#)
- [5. SITE PROTECTION STATUS](#)
- [6. SITE MANAGEMENT](#)
- [7. MAP OF THE SITE](#)

1. SITE IDENTIFICATION

1.1 Type B	1.2 Site code LU0001002	Back to top
---------------	----------------------------	-----------------------------

1.3 Site name

Vallée de l'Our de Ouren a Wallendorf Pont

1.4 First Compilation date 1996-11	1.5 Update date 2023-11
---------------------------------------	----------------------------

1.6 Respondent:

Name/Organisation:	Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité
Address:	4, place de l'Europe L-2918 Luxembourg
Email:	natura2000@mev.etat.lu

1.7 Site indication and designation / classification dates

Date site classified as SPA:	0000-00
National legal reference of SPA designation	No data
Date site proposed as SCI:	1998-12
Date site confirmed as SCI:	2004-12
Date site designated as SAC:	2009-11
National legal reference of SAC designation:	Règlement grand-ducal du 24 mai 2023 désignant zone spéciale de conservation la zone « Vallée de l'Our de Ouren à Wallendorf Pont ». #http://data.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/05/24/a276/jo#

2. SITE LOCATION

2.1 Site-centre location [decimal degrees]:

[Back to top](#)

Longitude 6.12517 Latitude 50.0159

2.2 Area [ha]:

5752.78

2.3 Marine area [%]

0.0

2.4 Sitelength [km]:

0.0

2.5 Administrative region code and name

NUTS level 2 code

Region Name

LU00	Luxembourg (Grand-Duché)
------	--------------------------

2.6 Biogeographical Region(s)

Continental (100.0
%)

3. ECOLOGICAL INFORMATION

[Back to top](#)

3.1 Habitat types present on the site and assessment for them

Annex I Habitat types						Site assessment			
Code	PF	NP	Cover [ha]	Cave [number]	Data quality	A B C D	A B C		
						Representativity	Relative Surface	Conservation	Global
3130B			0.01		M	B	A	B	B
3140B			0.1		M	C	B	C	C
3150B			0.08		M	C	C	C	C
3260B			56.76		M	A	A	A	A
4030B			0.55		M	C	B	C	C
6230B			0.1		G	A	C	B	A
6410B			1.24		G	A	A	A	A
6430B			3.38		M	A	B	B	B
6510B			108.76		G	B	B	B	B
7140B			0.16		G	A	B	B	A
8150B					P	C	B	B	B
8210B					G	C	C	C	C
8220B			14.51		G	B	B	A	B
8230B			1.56		G	B	A	B	B
9110B			552.75		G	A	B	A	A
9130B			163.63		G	A	C	B	A
9180B			7.43		G	B	B	B	B
91E0B			6.34		G	B	C	B	B

- **PF:** for the habitat types that can have a non-priority as well as a priority form (6210, 7130, 9430) enter "X" in the column PF to indicate the priority form.
- **NP:** in case that a habitat type no longer exists in the site enter: x (optional)
- **Cover:** decimal values can be entered
- **Caves:** for habitat types 8310, 8330 (caves) enter the number of caves if estimated surface is not available.
- **Data quality:** G = 'Good' (e.g. based on surveys); M = 'Moderate' (e.g. based on partial data with some extrapolation); P = 'Poor' (e.g. rough estimation)

3.2 Species referred to in Article 4 of Directive 2009/147/EC and listed in Annex II of Directive 92/43/EEC and site evaluation for them

Species					Population in the site					Site assessment				
G	Code	Scientific Name	S	NP	T	Size		Unit	Cat.	D. qual.	A B C D	A B C		
						Min	Max				Pop.	Con.	Iso.	Glo.
M	1337	Castor fiber			p				P	DD	B	B	B	B
F	1163	Cottus gobio			p				C	M	B	B	C	B
I	6199	Euplagia quadripunctaria			p				R	M	C	B	C	A
F	1096	Lampetra planeri			p				R	M	B	A	C	A
I	4038	Lycaena helle			p	106	106	i	P	G	A	A	B	A
I	1029	Margaritifera margaritifera		X	p	0				G	D			
M	1323	Myotis bechsteinii			p	20	150	i	P	M	B	A	C	B
M	1321	Myotis emarginatus			c				R	G	B	B	C	A
M	1321	Myotis emarginatus			w				R	G	B	B	C	A
M	1324	Myotis myotis			c				R	G	B	B	C	A
M	1324	Myotis myotis			w				R	G	B	B	C	A
I	1041	Oxygastra curtisii			p				R	G	A	B	C	B
F	1134	Rhodeus sericeus amarus			p				P	DD	D			
I	1032	Unio crassus			p				R	M	A	B	B	A
P	6985	Vandenboschia speciosa			p				R	P	B	B	B	B

- **Group:** A = Amphibians, B = Birds, F = Fish, I = Invertebrates, M = Mammals, P = Plants, R = Reptiles
- **S:** in case that the data on species are sensitive and therefore have to be blocked for any public access enter: yes
- **NP:** in case that a species is no longer present in the site enter: x (optional)
- **Type:** p = permanent, r = reproducing, c = concentration, w = wintering (for plant and non-migratory species use permanent)
- **Unit:** i = individuals, p = pairs or other units according to the Standard list of population units and codes in accordance with Article 12 and 17 reporting (see [reference portal](#))
- **Abundance categories (Cat.):** C = common, R = rare, V = very rare, P = present - to fill if data are deficient (DD) or in addition to population size information
- **Data quality:** G = 'Good' (e.g. based on surveys); M = 'Moderate' (e.g. based on partial data with some extrapolation); P = 'Poor' (e.g. rough estimation); VP = 'Very poor' (use this category only, if not even a rough estimation of the population size can be made, in this case the fields for population size can remain empty, but the field "Abundance categories" has to be filled in)

3.3 Other important species of flora and fauna (optional)

Species					Population in the site				Motivation					
Group	CODE	Scientific Name	S	NP	Size		Unit	Cat.	Species Annex		Other categories			
					Min	Max		C R V P	IV	V	A	B	C	D
I		Barbitistes serricauda						P			X			
I		Boloria (Proclissiana) eunomia						P			X			
I		Carcharodus alceae						P			X			
P		Cardamine bulbifera						P			X			
P		Carex curta						P			X			
I		Endromis versicolora						P			X			
P		Eriophorum polystachion						P			X			
M	1363	Felis silvestris						P	X		X			
P		Geranium pratense						P			X			

I		Gomphus vulgatissimus						P			X			
R	1261	Lacerta agilis						P	X		X			
M	1322	Myotis nattereri						P	X		X			
I		Nordmannia w-album						P			X			
M	1331	Nyctalus leisleri						P	X		X			
M	1312	Nyctalus noctula						P	X		X			
I		Omocestus ventralis						P			X			
I		Onychogomphus forcipatus						P			X			
I		Orthonama vittata						P			X			
P		Porella baueri						P			X			
P		Ranunculus platanifolius						P			X			
P		Rumex scutatus						P			X			
P		Sanguisorba officinalis						P			X			
P		Schistidium strictum						P			X			
P		Scirpus setaceus						P			X			
P		Seseli libanotis						P			X			
I		Trichiura crataegi						P			X			
P		Viola canina						P			X			
P		Viola palustris						P			X			

- **Group:** A = Amphibians, B = Birds, F = Fish, Fu = Fungi, I = Invertebrates, L = Lichens, M = Mammals, P = Plants, R = Reptiles
- **CODE:** for Birds, Annex IV and V species the code as provided in the reference portal should be used in addition to the scientific name
- **S:** in case that the data on species are sensitive and therefore have to be blocked for any public access enter: yes
- **NP:** in case that a species is no longer present in the site enter: x (optional)
- **Unit:** i = individuals, p = pairs or other units according to the standard list of population units and codes in accordance with Article 12 and 17 reporting, (see [reference portal](#))
- **Cat.:** Abundance categories: C = common, R = rare, V = very rare, P = present
- **Motivation categories:** IV, V: Annex Species (Habitats Directive), A: National Red List data; B: Endemics; C: International Conventions; D: other reasons

4. SITE DESCRIPTION

[Back to top](#)

4.1 General site character

Habitat class	% Cover
N06	0.4
N09	0.1
N27	18.4
N22	0.3
N10	2.1
N19	0.3
N17	31.3
N16	43.8
N23	0.2
N07	0.5
N26	2.6
Total Habitat Cover	99.99999999999997

Other Site Characteristics

Situation :La zone est sise sur les territoires des communes de Weiswampach, Clervaux, Parc Hosingen, Putscheid, Vianden, Tandel et Reisdorf, couvrant le versant ouest de la vallée de l'Our ainsi que plusieurs de ses affluents et une partie du haut plateau ardennais de la frontière belgo-germano-luxembourgeoise jusqu'à Wallendorf. Milieu physique :L'altitude du site varie entre 250 et 500 m. Le substrat géologique est entièrement formé par les roches du Dénovien inférieur à l'exception de l'extrémité sud reposant sur le gré bigarré. La partie nord de la zone est essentiellement formée par les couches de l'Emsien inférieur (Quartzophyllades de Schuttbourg) et de l'Emsien moyen (Couches bigarrées de Clervaux). Dans la partie centrale, le substrat géologique est dominé par les couches de l'Emsien moyen entrecoupés par les couches de l'Emsien supérieur (Schiste de Wiltz). Le sud de la zone est formé par les couches de l'Emsien inférieur et du Siegenien supérieur. Les sols sont composés essentiellement de sols limono-caillouteux, à charge de schisto-phylladeuse (4/5e) et schisto-gréseuse (1/10e), non gleyifiés, à horizon B structural. Occupation du sol :Les versants de la vallée de l'Our et des vallons de ses affluents sont couverts de taillis de chênes, de hêtraies submontagnardes, de pessières et de quelques forêts de ravins. Les chênaies, exploitée sous la forme de taillis ou taillis sous futaie, couvre plus d'un quart des surfaces boisées et plus de la moitié de la forêt feuillue. La hêtraie submontagnarde occupe presque 1/3 de la surface couverte par les formations feuillues. A noter l'importance des forêts résineuses dominées par les pessières qui occupent pratiquement 1/3 des surfaces forestières. Les territoires agricoles couvrent environ 1/5e du site. Les cultures annuelles, situées en grande partie sur le plateau, représentent le tiers des surfaces agricoles ; le reste étant exploité comme herbage (pâturage et prairie de fauche), vergers et petits fruits. On trouve encore des restes de prairies de fauche submontagnardes et des prairies humides peu ou non fertilisées dans les fonds de vallées.

4.2 Quality and importance

Intérêts selon la directive « Habitats » :La zone abrite 18 types d'habitats de l'annexe I de la directive « Habitats » dont trois sont prioritaires. Les forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion (9180*) et les forêts alluviales résiduelles à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (Alno-Padion, *Alnus incanae*, *Salix albae*) (91E0*), deux habitats prioritaires, représentent un intérêt majeur pour la zone. Le site est particulièrement important pour les animaux liés aux eaux courantes, dont une grande partie correspond aux rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitriche-Batrachion* (3260). La vallée de l'Our abrite une population de la Mulette épaisse *Unio crassus* et est importante pour la conservation de la Moule perlière *Margaritifera margaritifera* qui dépend actuellement de l'élevage pour subsister. À noter également la présence de la libellule Cordulie à corps fin *Oxygastra curtisii*, seul site actuellement connu pour cette espèce dans le pays. La qualité des cours d'eau confère à la zone un intérêt pour la conservation des espèces de poissons, notamment pour la Lamproie de Planer *Lampetra planeri*, pour le Chabot commun *Cottus gobio*, ainsi que pour la Bouvière *Rhodeus sericeus amarus*. Depuis quelques années, le Castor d'Europe *Castor fiber* est de retour dans la plaine alluviale. Outre la plaine alluviale, la zone présente également un grand intérêt pour des résidus de formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale) (6230*) ; habitat prioritaire. Une surface de landes sèches européennes (4030) subsiste sur le site qu'il s'agit de rétablir. La zone abrite encore des prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*) (6410) ainsi qu'une des rares tourbières de transition (7140) du pays et l'unique en très bon état. Ces habitats humides accueillent l'espèce de papillon rare et menacée, le Cuivré de la bistorte *Lycaena helle*. Au niveau des prairies mésophiles, citons les nombreuses prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) (6510). Les mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin (6430) le long des cours d'eau et des lisières forestières représentent un important habitat notamment pour l'Écaille chinée *Callimorpha quadripunctaria* ; une espèce prioritaire. Le Murin à oreilles échancrées *Myotis emarginatus* est inféodé aux milieux ouverts précités ou de transition vers les milieux forestiers. Au niveau des habitats forestiers, la reconversion de taillis et de pessières et la plantation de hêtres visent la restauration à long-terme des hêtraies du *Luzulo-Fagetum* (9110), constituant un intérêt principal de la zone, ainsi que des hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum* (9130). En ce qui concerne les chauves-souris qui figurent sur l'annexe II, inféodées aux milieux forestiers, il y a lieu de mentionner le Grand Murin *Myotis myotis* et le Murin de Bechstein *Myotis bechsteinii*. Signalons encore la présence de nombreux types d'habitat liés aux éboulis et talus de roches, à savoir les éboulis médio-européens siliceux des régions hautes (8150), les pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (8210), les pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique (8220) et les roches siliceuses avec végétation pionnière du *Sedo-Scleranthion* ou du *Sedo albi-Veronicion dilleni* (8230) abritant des espèces végétales remarquables, notamment le *Trichomanes* remarquable *Trichomanes speciosum*. Notons encore la présence de quelques plans d'eau isolés à préserver dans la zone ; les eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du *Littorelletea uniflorae* et/ou de l'*Isoëto-Nanojuncetea* (3130), les eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara* spp. (3140) et les lacs et plans d'eau eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou *Hydrocharition* (3150). Finalement, la zone avec ses cours d'eau proches de l'état naturel présente un grand potentiel pour la restauration de la Loutre d'Europe *Lutra lutra* ainsi que du Saumon atlantique *Salmo salar*. Autres intérêts écologiques :La zone revêt une grande importance pour les espèces d'oiseaux liées au milieu forestier, visées par l'article 4 de la directive « Oiseaux ». La Cigogne noire *Ciconia nigra* niche dans les parties les plus anciennes des forêts et observée régulièrement à la recherche de nourriture dans la plaine alluviale. Au niveau des hêtraies il y a lieu de mentionner notamment le Pic noir *Dryocopus martius* et au niveau des chênaies ou forêts alluviales le Pic mar *Dendrocopos medius*. Le Pouillot siffleur *Phylloscopus sibilatrix* est présent dans les boisements aux strates herbacées et arbustives dégagées et claires, comme les forêts en pente. La Bondrée apivore *Pernis apivorus* est observée pendant la période de reproduction au niveau des habitats semi-ouverts. Dans les falaises, de rares espèces telles que le Grand-duc d'Europe *Bubo bubo* sont présentes. Au niveau des milieux ouverts, quelques espèces sont à mettre en évidence, comme le Milan royal *Milvus milvus* et les Pie-grièches écorcheur *Lanius collurio* et grise *Lanius excubitor*. Au niveau des cours d'eau, le Martin pêcheur *Alcedo atthis* peut être observé en période de reproduction et le Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus* en période de migration. Le site abrite de nombreuses espèces visées par l'annexe IV de la directive « Habitats ». Les forêts denses sont notamment occupées par le Chat sauvage *Felis silvestris* et au niveau des pentes rocheuses, le Lézard des murailles *Podarcis muralis* est présent. La zone présente, en outre, un cortège impressionnant de plantes rarissimes, notamment des espèces liées aux prés humides, aux landes, aux pelouses sèches et aux formations forestières, ainsi que de nombreuses espèces de bryophytes menacées.

4.3 Threats, pressures and activities with impacts on the site

The most important impacts and activities with high effect on the site

Negative Impacts			
Rank	Threats and pressures [code]	Pollution (optional) [code]	inside/outside [i o b]
M	B02.04		i
H	B01.02		i
H	G02.08		i
H	B02		i
M	F02.03		i
M	J02.05		i
H	K02.03		i
L	G01.02		i
M	A03		i

Positive Impacts			
Rank	Activities, management [code]	Pollution (optional) [code]	inside /outside [i o b]
M	A04.02		i
M	A03		i
M	A04.02.02		i
H	B02		i
M	A03.02		i
L	G01.02		i

Rank: H = high, M = medium, L = low

Pollution: N = Nitrogen input, P = Phosphor/Phosphate input, A = Acid input/acidification, T = toxic inorganic chemicals, O = toxic organic chemicals, X = Mixed pollutions

i = inside, o = outside, b = both

4.4 Ownership (optional)

4.5 Documentation

ECAU , 1995;Naturschutzgebiet "Oberes Ourtal" RN RD 30; Abgrenzung. - Ministère de l'Environnement, Luxembourg.ECAU , 1995;Dossier de classement : Naturschutzgebiet "Oberes Ourtal" (RN RD 30). - Ministère de l'Environnement, Luxembourg.ECAU, EFOR, 1993;Réserve naturelle forestière Wahlhausen - Akeschterbaach. Dossier de classement RN RF 01. - Ministère de l'Environnement, Luxembourg.EFOR, 1990; Les Forêts de la vallée Supérieur de l'Our: 30p.ERPELDING, André (1989);, 1989;Beitrag zur Kenntnis der Schwebfliegenfauna Luxemburgs (Diptera, Syrphidae). Paiperlek 11(1), 17-29.ERSA, 1990;Vegetationsökologische Studie von zwei Öslinger Feuchtgebieten mit Vorschlägen für zukünftige Pflegemassnahmen. Zwischenbericht. - Ministère de l'Environnement Luxembourg: 71 S.ERSA, 1993;Dossier de classement: Réserve naturelle "Wahlhausenerdickt/Sauerwis (RN ZH 14), non publié. - Ministère de l'Environnement Luxembourg.FELTON, John C. (1994);, 1994;Materiaux pour un catalogue de Hymenopteres Aculeates du Luxembourg. Bull. SNL 95(1994), 287-294.JUNGBLUTH, J.H., FUCHS, H & GROH, K., 1991;Die Flußperlmuschel Margaritifera margaritifera (L.) in der Our/Luxemburg. Untersuchungen 1991. - Unveröff. Gutachten für die Administration des Eaux et Forêts, Luxembourg: - 10 + 8 S. NeckarsteinachJUNGBLUTH, J.H., FUCHS, H & GROH, K., 1992;Die Flußperlmuschel Margaritifera margaritifera (L.) in der Our/Luxemburg. Untersuchungen 1992. - Neckarsteinach Unveröff. Gutachten für die Direktion des Eaux et forêts, Luxembourg), 13 p.JUNGBLUTH, J.H., FUCHS, H. & GROH, K., 1990;Die Flußperlmuschel Margaritifera margaritifera (L.) in der Our/Luxemburg. Untersuchungen 1989/1990. - Unveröff. Gutachten für die Administration des Eaux et Forêts, Luxembourg. 17 + 4 S., 16 Karten, 4 Anlagen: JUNGBLUTH, J.H., GROH, K., KNOBLAUCH, J., 1994;Projektgruppe Molluskenkartierung : Die Flußperlmuschel Margaritifera maragritifera (Linné,1758) in der Our / Luxemburg. Strukturkartierung 1992 - 1994. - Administration des Eaux et Forêts, Luxembourg.LEJOLY-GABRIEL, M., 1973;Recherches phytosociologiques sur les forêts feuillues de la vallée de l'Our. - Bulletin du Jardin Botanique National de Belgique 43(1/2): 101-186LEMAT, 1987;Réserve forestière n°1, Vallons dits "Akeschterbaachen" (Walhausen). Etude écologique. - Laboratoire d'Etude des Milieux Aquatiques et Terrestres (LEMAT), Administration des Eaux et Forêts, Luxembourg.MOES, M., 1993;Untersuchungen zur Vegetation, Physiognomie und Entwicklung älterer Eichenschälwälder des Öslings. Endbericht.MOES, Marc (1993);, 1993;Untersuchung zur Verbreitung und Ökologie des Wildkatze (Felis silvestris silvestris) in Luxembourg.MUSEE NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, ADMINISTRATION DES EAUX ET FORÊTS, 1989;Vallée de l'Our en amont du pont de Dasbourg.REICHLING, Léopold (1981);, 1981;30 années d'observations floristiques au Luxembourg 1949 - 1979. Bull. SNL 83-84(1978-1979), 75-95.REICHLING, Léopold (1987);, 1987;travaux de la Societe. Excursion du 8 mai 86. Bull. SNL 87(1987), 121.RIES, C., 1993;Die Ackerbegleitflora der Ourtalregion. - In: Klampfl, R., Mersch, C., Moder, G. & Weber, G., 1993. Biotopkartierung der Ourtalregion Teil 1: Vegetation und Landschaft. - "Fondatioun Hëllef fir 'Natur", SCHNEIDER, Nico (1991);, 1991;Contribution a la connaissance des Arthropodes rubicoles du Grand-Duché de Luxembourg. Bull. SNL 92(1191), 85-119.WEBER, G., 1993;Die Hecken der Ourtalregion. - In: Klampfl, R., Mersch, C., Moder, G. & Weber, G. 1993: Biotopkartierungen der Ourtalregion Teil 1: Vegetation und Landschaft. - "Fondatioun Hellef fir 'Natur", Luxembourg: 49-54

5. SITE PROTECTION STATUS (optional)

5.1 Designation types at national and regional level:

[Back to top](#)

Code	Cover [%]	Code	Cover [%]	Code	Cover [%]
LU02	4.5	LU05	96.2	LU07	75.2

5.2 Relation of the described site with other sites:

designated at national or regional level:

Type code	Site name	Type	Cover [%]

LU07	Vallée supérieure de l'Our et affluents de Lieler à Dasbourg	*	75.2
LU02	Akescht	+	2.9
LU05	Naturpark Our	*	96.2
LU02	Kasselslay / Zogel	+	1.5

5.3 Site designation (optional)

Règlement grand-ducal du 6 novembre 2009 portant désignation des zonesspéciales de conservation.(Mém. A - 220 du 17 novembre 2009, p. 3834)Règlement grand-ducal du 24 mai 2023 désignant zone spéciale de conservation la zone « Vallée de l'Our de Ouren à Wallendorf Pont ». #http://data.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/05/24/a276/jo#

6. SITE MANAGEMENT

6.1 Body(ies) responsible for the site management:

[Back to top](#)

6.2 Management Plan(s):

An actual management plan does exist:

<input checked="" type="checkbox"/>	Yes	Name: Vallée de l'Our et affluents Link: https://data.legilux.public.lu/filestore/eli/etat/adm/amin/2018/04/10/b1007/jo/fr/pdfa/eli-etat-adm-amin-2018-04-10-b1007-jo-fr-pdfa.pdf
<input type="checkbox"/>	No, but in preparation	
<input type="checkbox"/>	No	

6.3 Conservation measures (optional)

Principes de gestionPour les milieux ouverts, il est primordial de sauvegarder les prairies des fonds de vallons et les prairies alluviales de l'Our. Ces milieux constituent des refuges très importants pour une multitude d'espèces animales et végétales menacées. Les dangers les plus importants qui pèsent sur ces prairies sont la conversion en pessières peu productives et l'abandon pur et simple. La gestion de ces zones devrait être la sauvegarde ou la réintroduction d'un pâturage extensif avec des jeunes bovins, si possible sans applications de fertilisants pour les types de prairies les plus menacés. Cette gestion doit se faire en collaboration avec les agriculteurs concernés moyennant des contrats d'extensification tels qu'ils sont proposés par le projet pilote 'Nature 2000' du Ministère de l'Environnement. Le long de l'Our des restes de prairies alluviales sont encore présents, elles sont dans certains cas les uniques stations de certaines espèces végétales menacées comme Sanguisorba officinalis, qu'on devrait essayer de sauvegarder à l'aide de contrats d'extensification. Sur le plateau, des restes de zones de suintement formant des marais, ainsi que le reste de prairies à molinie constituent des biotopes très importants et les principes de gestion à y appliquer doivent être définis dans des études précises.L'amélioration de la qualité de l'eau constitue un des facteurs primordiaux pour la sauvegarde de la moule perlière (Margaritifera margaritifera). Il faudra également veiller à sauvegarder la végétation des mégaphorbiaies le long de l'Our qui y est particulièrement bien développée.Le principe de gestion à appliquer pour les forêts de feuillus devrait être celui d'une sylviculture proche de la nature. Pour les forêts de ravin ainsi que les restes des forêts alluviales, le respect des fonctions écologiques devrait primer sur l'exploitation économique. S'il s'agit de forêts domaniales, une mise sous réserve intégrale pourrait être envisagée pour ces types de forêts particulièrement menacées et constituant des habitats prioritaires de la directive.Les objectifs spécifiques de conservation de la zone spéciale de conservation, ainsi que les mesures de conservation spéciales à assurer afin de maintenir ou, le cas échéant, rétablir l'état de conservation favorable des habitats et espèces d'intérêt communautaire visés, en l'occurrence à travers les mesures de conservation visées aux articles 32 à 35 et 37 de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, sont :1°maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion (3260) :a)maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de l'hydromorphologie de l'Our et de ses affluents ;b)restauration de la dynamique naturelle de la plaine alluviale ;c)rétablissement de la connectivité écologique des cours d'eau ;d)aménagement de bandes de protection herbagères le long des cours d'eau et autour des sources ; 2°restauration de la population de la Moule perlière Margaritifera margaritifera :a)rétablissement d'une population viable par élevage et relâchement dans l'environnement ;b)amélioration de la qualité de l'eau et de l'hydromorphologie de l'Our et de ses affluents ;c)réduction des intrants et des sédiments fins ;d)restauration de la dynamique naturelle de la plaine alluviale ;e)rétablissement de la connectivité écologique des cours d'eau ;f)aménagement de bandes de protection herbagères le long des cours d'eau et autour des sources ; 3° rétablissement de l'état de conservation favorable de la population de la Mulette épaisse Unio crassus :a)renforcement de la population par élevage et relâchement dans l'environnement ;b)amélioration de la qualité de l'eau et de l'hydromorphologie de l'Our et de ses affluents ;c) réduction des intrants et des sédiments fins ;d)restauration de la dynamique naturelle de la plaine alluviale ;e)rétablissement de la connectivité écologique des cours d'eau ;f)aménagement de bandes de protection herbagères le long des cours d'eau et autour des sources ; 4°rétablissement de l'état de conservation favorable de la population de la Cordulie à corps fin Oxygastra curtisii :a)préservation de la végétation riveraine arbustive, notamment des aulnes, et de bois mort dans l'eau ;b)maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de l'hydromorphologie de l'Our et de ses affluents ;c)restauration de la dynamique naturelle de la plaine alluviale ;d)aménagement de bandes de protection herbagères le long des cours d'eau et autour des sources ; 5°maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population de la Lamproie de Planer Lampetra planeri et de la population du Chabot commun Cottus gobio :a)maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de l'hydromorphologie de l'Our et de ses affluents ;b)restauration de la dynamique naturelle de la plaine alluviale ;c) rétablissement de la connectivité écologique des cours d'eau ;d)aménagement de bandes de protection herbagères le long des cours d'eau et

autour des sources ;6°rétablissement de l'état de conservation favorable de la Bouvière Rhodeus sericeus amarus :a)maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de l'hydromorphologie de l'Our et de ses affluents ;b)restauration de la dynamique naturelle de la plaine alluviale ;c) rétablissement de la connectivité écologique des cours d'eau ;d)aménagement de bandes de protection herbagères le long des cours d'eau et autour des sources ;e)maintien et amélioration des populations des bivalves ;7°rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Castor d'Europe Castor fiber :a)préservation et restauration des zones humides, mégaphorbiaies, ripisylves et forêts alluviales ou humides ;b)amélioration de l'hydromorphologie des cours d'eau ;8°rétablissement de l'état de conservation favorable des landes sèches européennes (4030) et des formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale) (6230*) :a)préservation, restauration et extension surfacique des landes et formations herbeuses ; b)gestion par pâturage ou fauchage très extensif ;c)renonciation à l'emploi de fertilisants ;9°rétablissement de l'état de conservation favorable des prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae) (6410) :a)préservation, restauration et extension surfacique des prairies humides à Molinie ;b)exploitation extensive, y favoriser le fauchage très tardif ;c)renonciation à l'emploi de fertilisants ;10°maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des tourbières de transition et tremblantes (7140) :a) préservation et restauration des tourbières et autres zones humides ;b)restauration de la situation hydrologique naturelle des zones humides ; c)abandon de l'exploitation ;11°rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Cuivré de la bistorte Lycaena helle :a) restauration et extension surfacique des prairies et friches humides, bandes herbacées et mégaphorbiaies ;b)exploitation extensive, y favoriser le fauchage ou pâturage très tardifs ;c)préservation des bandes refuges à fauchage pluriannuel ;d)préservation et restauration des friches à Renouée bistorte ;e)renonciation à l'emploi d'insecticides ;12°maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae) (91E0*) :a)restauration et extension surfacique des forêts alluviales ;b)maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de l'hydromorphologie de l'Our et de ses affluents ;c) restauration de la dynamique naturelle de la plaine alluviale ;d)abandon de l'exploitation ;13°rétablissement de l'état de conservation favorable des mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin (6430) :a)préservation, restauration et extension surfacique des ourlets le long des cours d'eau et lisières forestières ;b)fauchage très tardif voire pluriannuel ;14°rétablissement de l'état de conservation favorable des prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis) (6510) :a) préservation, restauration et extension surfacique des prairies maigres de fauche ;b)exploitation extensive, y favoriser le fauchage tardif ;c) renonciation à l'emploi de fertilisants ;15°maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population de l'Écaille chinée Callimorpha quadripunctaria (syn. : Euplagia quadripunctaria) :a)préservation et restauration des herbages, bandes herbacées, mégaphorbiaies, structures paysagères et lisières forestières structurées ;b)renonciation à l'emploi d'insecticides ;16°maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des habitats du Murin à oreilles échanquées Myotis emarginatus :a)préservation et restauration des pâtures riches en structures paysagères telles que vergers, bocages, bosquets et ripisylves, ainsi que des lisières forestières structurées ;b)amélioration de la connectivité écologique ;c)renonciation à l'emploi d'insecticides ;17°maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des éboulis médio-européens siliceux des régions hautes (8150) :a)préservation et restauration des éboulis siliceux ;b)aménagement d'un périmètre de protection autour des éboulis ;c)abandon de l'exploitation ;d)gestion par débroussaillage ponctuel, le cas échéant ;18°maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (8210), des pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique (8220) et des roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dilleni (8230) :a)préservation et restauration des roches et falaises ;b) aménagement d'un périmètre de protection autour des roches et falaises ;c)abandon de l'exploitation ;d)gestion par débroussaillage ponctuel, le cas échéant ;19°maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Trichomanès remarquable Trichomanes speciosum :a)préservation et restauration des falaises et roches ;b)installation d'un périmètre de protection autour des falaises et roches, et aménagement d'îlots de vieillissement ;20°maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion (9180*) :a)préservation, restauration et extension surfacique des futaies feuillues ;b)préservation et restauration des micro-stations ;c)préservation de gros arbres, d'arbres de classes d'âge avancées, d'arbres biotopes et d'arbres morts ;d) désignation d'îlots de vieillissement ;21°maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des hêtraies du Luzulo-Fagetum (9110) et des hêtraies de l'Asperulo-Fagetum (9130) :a)préservation, restauration et extension surfacique des futaies feuillues ;b)préservation et restauration des micro-stations ;c)préservation de gros arbres, d'arbres de classes d'âge avancées, d'arbres biotopes et d'arbres morts ;d) aménagement de lisières structurées ;e)désignation d'îlots de vieillissement et de forêts en évolution libre ;22°maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des habitats du Grand Murin Myotis myotis :a)préservation et restauration des structures paysagères tels que bocages, bosquets, ripisylves et de futaies feuillues de classes d'âge avancées ;b)maintien ou aménagement de lisières structurées ;c) aménagement d'îlots de vieillissement ;d)amélioration de la connectivité écologique ;23°maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Murin de Bechstein Myotis bechsteinii :a)préservation et restauration de futaies feuillues stratifiées irrégulières présentant des strates herbacées et arbustives ;b)préservation de gros arbres, d'arbres de classes d'âge avancées, d'arbres biotopes et d'arbres morts ;c)aménagement de lisières structurées et d'îlots de vieillissement ;24°maintien, voire rétablissement des eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du Littorelletea uniflorae et/ou de l'Isoëto-Nanojuncetea (3130), des eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp. (3140) et des lacs et plans d'eau eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition (3150) :a)préservation et restauration des plans d'eau ;b)aménagement de bandes de protection autour des plans d'eau ;25°restauration de la population de la Loutre d'Europe Lutra lutra et de la population du Saumon atlantique Salmo salar :a) maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de l'hydromorphologie de l'Our et de ses affluents ;b)restauration de la dynamique naturelle de la plaine alluviale ;c)rétablissement de la connectivité écologique des cours d'eau ;d)préservation et restauration de la végétation riveraine dense.

7. MAP OF THE SITES

[Back to top](#)

INSPIRE ID:

LU.MDDI.LU0001002

Map delivered as PDF in electronic format (optional)

Yes No

Reference(s) to the original map used for the digitalisation of the electronic boundaries (optional).